



CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (Siren : 240700864)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bourg-Saint-Andéol
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2003
Date d'effet	19/12/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. J.P. CROIZIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3Batiment la Marjolaine
Numéro et libellé dans la voie	Place Georges Courtial
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07700 BOURG SAINT ANDEOL
Téléphone	04 75 54 57 05
Fax	04 75 54 72 31
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 552
-----------------------------	--------

Densité moyenne 74,27

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Bidon (210700340)	234
07	Bourg-Saint-Andéol (210700423)	7 422
07	Gras (210700993)	620
07	Larnas (210701330)	199
07	Saint-Just-d'Ardèche (210702593)	1 734
07	Saint-Marcel-d'Ardèche (210702643)	2 497
07	Saint-Martin-d'Ardèche (210702684)	960
07	Saint-Montan (210702791)	1 880
07	Viviers (210703468)	4 006

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Alimentation en eau potable : intégralité de la compétence (production, distribution, transport, stockage)</i>
- Assainissement non collectif <i>MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>prévention des risques naturels : est d'intérêt communautaire : 1) la lutte contre la grêle 2) la protection contre les risques d'inondation liés au Rhône ou à l'Ardèche : réfection et entretien des digues communales. Opération d'insertion pour l'entretien de l'environnement dans le cadre de conventions avec les 2 brigades d'insertion : Le Joncas et Ecate.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>actions en faveur de la petite enfance, enfance, jeunesse. cf statuts pour précisions</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires artisanales, portuaires touristiques. SONT reconnues d'intérêt communautaire les zones d'activités existantes de viviers(ZA du Cros, lotissement artisanal de Belieure), de Bourg St Andeol (ZI de Fanjouge, za des auches, de la Rochette, d'Encros, ZI les Mures) et celles relevant du SIPAZAI ainsi que la SA du creux de Boule à St Just et toutels les zones futures d'activités de plus d'un hectare.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Aide aux actions en faveur du développement du commerce , de l'artisanat de proximité, des activités agricoles, industrielles et tertiaires . Fonctionnement du pont-bascule. Soutien à l'emploi et à la formation par la mise en place d'une antenne de la maison de l'emploi du pays de l'Ardèche méridionale.adhésion à la mission locale moyenne vallée du Rhône</i>

centre Ardèche.
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles -actions socio-éducatives en direction de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes. soutien d'établissements et de services gérés par des associations dans les domaines des lieux d'accueil de jeunes enfants et/ou des lieux d'accueils enfants-parents, soutien aux structures accueillant des enfants/des jeunes sur le temps extrascolaire. Définition, animation et coordination du projet territorial de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse. Gestion du relais d'assistantes maternelles.
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) aménagement de l'espace communautaire: -ZAC à créer -schémas de cohérence territoriale et études préliminaires -coordination et planification de politique d'aménagement -aménagement rural. Développement économique : -aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, portuaires ou aéroportuaires, touristiques d'intérêt communautaire: c'est à dire les zones d'activités existantes de Viviers (ZA du Cros, lotissement artisanal Beilleur), de BSA (Z.I Fanjouge, ZA des Auches, ZA de la Rochette, ZA d'Encros), zones relevant du SIPAZAI (ZA de la gare, du banc rouge)ainsi que la zone de St JUST (Creux de la Boule)et les zones à créer de plus d'un hectare.
- Transport scolaire -organisation du transport scolaire
- Organisation des transports non urbains -organisation secondaire du transport scolaire -service de transport à la demande
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie Sont d'intérêt communautaire, la création, l'entretien et l'aménagement des seules voies publiques et chemins ruraux desservant les puits d'alimentation en eau potable et les réservoirs alimentant le réseau de la communauté de communes (détails et plans annexés aux statuts)
Développement touristique
- Tourisme Etudes et réalisation d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme : signalisation, aménagement de sites et sentiers de randonnée. (liste des sentiers de randonnée qualifiés d'intérêt communautaire). -Actions de développement et de promotion touristique en coordination avec les OTSI
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat -élaboration et mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat
Autres
- Gestion d'un centre de secours -Toute action ou promotion en vue de favoriser la réalisation, la construction, la réhabilitation ou l'aménagement d'une caserne de pompiers intercommunale
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques
- NTIC (Internet, câble...) PRISE d'une compétence communications électroniques
Politique de la ville
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) adhésion à la mission locale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

07	SDE 07 - Syndicat départemental d'énergie (250700358)	SM fermé	328 189
26	SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE (SYPP) (252602552)	SM ouvert	169 331
07	S MIXTE DU VIVARAIS MERIDIONAL (200026425)	SM fermé	51 419
07	SM Inforoutes (250702156)	SM fermé	396 328
07	SIVA - SI de la vallée de l'Ardèche appelé Ardèche Claire (240700658)	SM fermé	93 257

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)